

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Commune
de
LIVET ET GAVET**

SEANCE DU 13 AVRIL 2023

Nombre de Conseillers Municipaux
en exercice.....15
Nombre de présents.....10
Nombre de votants..... 11

L'an deux mil vingt-trois le treize avril à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de LIVET ET GAVET s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de Rioupéroux, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Gilbert DUPONT, Maire,

Le Maire de LIVET ET GAVET certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément aux art. 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884.
Le Maire

Présents :

Messieurs, DUPONT Gilbert, BLETON Alain, LIBERA Robin, LAMOTTE Frank, VANHAY Xavier,
Mesdames, KEBAILI Caroline, GANDOLFE Christine, ZANELLA Muriel, MILLAN Mélanie, CLARET Paulette,
Absents : Laetitia KLINGLER, BENDI Eddine, BLANQUAERT Jean-Luc, KUNG Jean Marc, DECONINCK, Aurélie
Secrétaire : LIBERA Robin

Date de convocation du conseil municipal :
03 avril 2023

**BUDGET PRINCIPAL BUDGET PRIMITIF 2023 :
Délibération 2023-02-09**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du budget primitif de l'exercice 2023 concernant le budget principal de la Commune, et lui demande de bien vouloir délibérer à sujet.
Après avoir examiné les documents présentés, le Conseil Municipal :

APPROUVE à l'unanimité, le budget présenté, à savoir :

SECTION FONCTIONNEMENT

Recettes	6 552 103.53 €
Dépenses	6 552 103.53 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes	2 283 374.46 €
Dépenses	2 283 374.46 €

AUTORISE le maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision et à effectuer des virements de crédit à l'intérieur de la section de fonctionnement et d'investissement à la hauteur de 7 %

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire
Gilbert DUPONT

